

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation de l'Insight Innocenti :
La traite des êtres humains en Afrique,
en particulier des femmes et des enfants
EMBARGO : 23 AVRIL 2004 à 10h00 GMT

La traite d'être humains, enfants compris, touche presque tous les pays d'Afrique

Une étude de l'UNICEF montre que la traite des enfants est un grave problème pour l'Afrique

Cotonou, Bénin, le 23 avril 2004 – La traite des êtres humains affecte presque toutes les nations d'Afrique pour lesquelles nous disposons de données, que ce soit les pays d'origine ou celles qui servent de destination, selon un rapport publié aujourd'hui par le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF à Florence.

D'après cette étude, qui rassemble et analyse des données recueillies sur le continent, la moitié des pays d'Afrique considèrent que la traite des êtres humains est un problème grave, en particulier en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Il n'existe aucune estimation fiable du nombre de victimes de la traite aujourd'hui, mais le nombre de pays faisant état de la traite d'enfants est deux fois plus élevé que pour la traite des femmes, selon le rapport, publié à l'occasion d'une réunion ministérielle des ministres du travail et des affaires sociales de l'Union africaine.

« La traite représente l'une des pires violations des droits de l'enfant, a dit Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, à New York. Pour mettre fin à ce commerce scandaleux, il faut que des dirigeants courageux érigent en crime le trafic des enfants sous toutes ses formes. Ne pas prendre cette mesure, cela revient à maltraiter les enfants. »

Le rapport étudie les informations recueillies dans 53 pays africains et procède à une analyse des schémas et des racines profondes de la traite, ainsi que des pratiques et mesures efficaces prises au niveau national et régional.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce trafic ne se limite pas à l'Afrique. Dans 34 % des pays africains, le trafic est tourné vers l'Europe et dans 26 % d'entre eux, vers le Moyen Orient et les pays arabes. La traite à l'intérieur des frontières nationales est un phénomène très courant dans huit pays africains sur dix.

Les causes profondes de la traite sont très variées et diffèrent souvent d'un pays à l'autre. On a pu observer les phénomènes suivants : la traite est facilitée par l'effondrement du milieu protecteur de l'enfant suite à un conflit armé, des difficultés économiques ou des pratiques discriminatoires. Les attitudes et pratiques traditionnelles, le mariage précoce et le fait que les naissances ne soient pas enregistrées (et qu'il n'existe donc aucune preuve d'identité nationale) rendent extrêmement difficile l'identification des victimes. La pauvreté peut acculer beaucoup de femmes et d'enfants à des situations désespérées, faisant d'eux des proies faciles à manipuler.

D'autres facteurs importants comprennent l'exploitation économique et sexuelle, y compris la demande de main d'œuvre bon marché pour les travaux domestiques ou agricoles, la demande d'enfants soldats dans le cadre des conflits ou les demandes liées à l'adoption. Le trafic d'organes joue également un rôle qui mérite d'être mieux étudié, estime le rapport.

Pour aborder le problème de la traite des enfants, l'UNICEF s'appuie sur une analyse approfondie du contexte. Ses actions peuvent différer d'un pays ou d'une région à l'autre.

« Les enfants ne seront à l'abri de la traite que lorsqu'ils vivront dans un milieu qui les protège de cette violation sans scrupules de leurs droits », a affirmé Mme Bellamy.

Un milieu protecteur comprend les éléments suivants : scolarisation, lois punissant sévèrement ceux qui exploitent les enfants, un gouvernement qui s'engage réellement à combattre la traite et une communauté consciente des risques qui pèsent sur les jeunes. Cela suppose également que les médias participent aux efforts de sensibilisation des communautés, que les forces de l'ordre ne soient pas corrompues et que des systèmes de contrôle efficaces existent pour repérer les communautés à risque.

Un nombre croissant d'initiatives régionales, d'accords de coopération internationaux et de politiques nationales contre la traite montrent que l'Afrique tout entière redouble d'efforts contre ce fléau. Le rapport exhorte les gouvernements africains à adopter les grandes mesures suivantes :

- plan régional d'action africain pour lutter contre la traite des êtres humains
- élaboration de mesures contre la traite qui soient complètes et intégrées et visent les multiples niveaux de la société

COMMUNIQUE DE PRESSE

- un engagement plus fort de la part des Etats africains en faveur de la promotion et de la protection des droits humains des victimes actuelles ou potentielles de la traite.

Les matériaux de presse sous embargo en anglais, français, espagnol et italien ainsi que des copies téléchargeables du rapport en anglais sont disponibles au centre de presse du CRI :
<http://www.unicef-icdc.org/presscentre/indexNewsroom.html>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence

Salvador Herencia (+39 055) 20 33 354, sherencia@unicef.org

Patrizia Faustini, (+39 055) 20 33 253, pfaustini@unicef.org

Marie Mukangendo (+39 055) 20 33 231, mmukangendo@unicef.org

UNICEF NYHQ

Jehane Sedky-Lavandero, (+1 212) 326 7269, jsedky@unicef.org

UNICEF Genève

Damien Personnaz, (41) 022 909 5716, dpersonnaz@unicef.org

UNICEF WCARO

Margherita Amodeo, Tel: 221 869 5842, Mobile 221 569 1926, mamodeo@unicef.org

UNICEF ESARO

Madeline Eisner, (+254 20) 622 21 4, meisner@unicef.org